

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2024_181

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

— Vu la demande présentée par l'entreprise BENEDETTI GUELPA en date du 04 novembre 2024.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement durant les travaux sur réseaux EU, AEP et réseaux secs,
Rue de la Croix.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la Rue de la Croix sera fermée à la circulation (CF DESC) – l'accès riverains sera maintenu dans la mesure du possible et l'accès piétons sera maintenu **du Mardi 12 Novembre 2024 au Lundi 17 Mars 2025**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les entreprises.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire,



A Scionzier, le 04/11/2024

Le Maire,
Sandro PÉPIN

